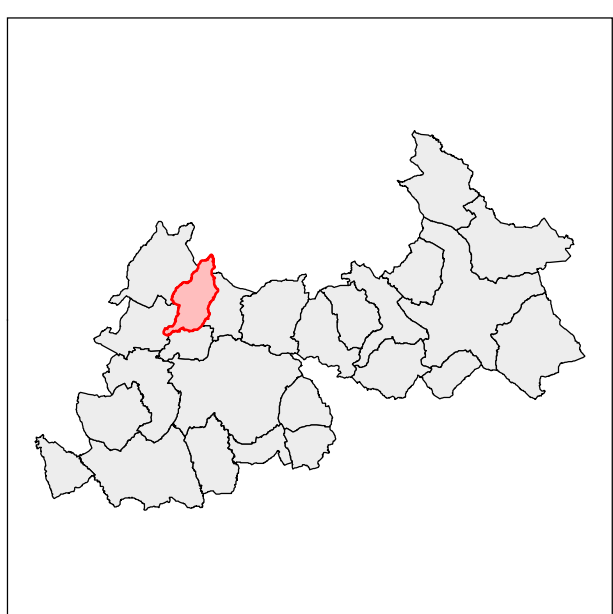




Langage de l'UE

UC UE A Aap Ah Ap N Np

Préscriptions du FLUI

- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - Patrimoine bâti
- Alignement identifiés en Espace Boisé Classé
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - Hale ou alignement d'arbres
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-23 - Hale ou alignement d'arbres

Alignement boisé classé

- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - Patrimoine bâti
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Boisement
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Abords des cours d'eau

Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

- Zone Bleue
- Zone Rouge

